


Commune de Rosis

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2018 20H

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du CM d'avril 2018*
2. *Démission d'un membre du Conseil*
3. *CC MLMHL mise à disposition d'une ruche*
4. *Maison de Santé Médicale*
5. *Restauration GR7 Héric*
6. *Sous-Préfecture -Infos sur création communes nouvelles*
7. *Cession d'un terrain communal non constructible*
8. *Travaux de voirie sur chemin des Cambous à Compeyre*
9. *Chemin de Mounis–pose entrée du pont d'un panneau de stationnement interdit.*
10. *Compeyre - Projet de restauration d'un mur de soutènement*
11. *Chemin de Lencas -Pétition des riverains*
12. *Travaux d'entretien et de nettoyage des hébergements communaux*
13. *CC MLMHL - Nettoyage du chemin intercommunautaire d'Héric*
14. *Douch - Inauguration plaque du gîte René Magnaldi.*
15. *CC MLMHL – Adhésion commune nouvelle au sein de la communauté*
16. *GITE René Magnaldi – Renouvellement du Label Tourisme Handicap*
17. *Création de l'agence technique départementale Hérault Ingénierie*
18. *Refuge de lafage - Mise en place de panneaux de signalisation*
19. *CD 34 - Demande « Hors Programme » liée à la voirie et au patrimoine*
20. *CC MLMHL – Projet de remplacer la redevance des OM par la TEOM*
21. *Assurances AXA – Proposition de couverture santé pour les habitants*
22. *PNRHL – Proposition Achat groupé de fuel, pellets , véhicules électriques.*
23. *Forêt communale – Projet de reboisement.*
24. *Règlement européen général sur protection des données personnelles*
25. *Divers*

Démission d'un membre


Commune de Rosis

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2018 20H

Membres présents : M.M. Jacques MENDES – Sébastien ALLIES - Moïse ROQUES - Germain FARENQ – Stéphane SAUTEREL - Anne MAUREL -

Membre (s) absents ou excusé(s):– Nathalie MENDES (pouvoir Sébastien ALLIES)- Arlette ARAGON (Pouvoir Germain FARENQ).

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR DETAILLE

1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL AVRIL 2018

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Résultat du vote: Adopté

Pour : 8

Contre :

2 - MUNICIPALITE - DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil, du courrier que lui adressé Magali Cazals, qui l'informe qu'elle démissionne de son mandat de conseillère municipale.

Il indique qu'il en a pris acte et accepté sa décision de démission qui est effective depuis le 28 avril 2018.

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information

3 - CC MLMHL - MISE A DISPOSITION D'UNE RUCHE AU HAMEAU DE DOUCH

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la communauté de communes des Monts de Lacaune et de Montagne du haut Languedoc, en lien avec le syndicat Haute Terre d'Oc , vient de mettre des ruches à la disposition des communes qui ont manifesté le souhait d'en être équipées.

Il indique que la commune a souhaité qu'une ruche soit mise à sa disposition et qu'il pourrait être envisagé de l'installer à proximité ou dans le proche environnement de l'hôtel à abeilles déjà en place à l'entrée du hameau de Douch ou dans un autre lieu pour satisfaire à la réglementation en vigueur.

Néanmoins, si elle n'est pas visible et si elle est difficile d'accès, ça n'a aucun intérêt.

Il indique que les ruches sont un excellent support pour sensibiliser des publics très divers à la préservation de la biodiversité et aux rôles de tous les pollinisateurs. Par ailleurs, elles permettent de tisser du lien social entre habitants , enfants, jeunes, population locale et estivale.

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information

4 - PRESENTATION DU PROJET DE SANTE MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil , de la présentation par Madame Castan au nom des professionnels de santé concernés par le projet de santé de la maison de sante pluridisciplinaire de st Gervais sur mare.

Il indique que ce projet a été soumis à l'ARS , que la demande de permis de construire sera adressée 2^{ème} quinzaine de Mai. Il indique que les appels d'offres sont programmés pour courant juin.

Il indique qu'une prochaine réunion proposée par le Maire de St Gervais aura lieu le 3 juillet pour nous tenir informé et faire le point sur l'avancé de ce dossier .

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information

5 - CHEMIN DE RANDONNEE - PROJET DE RESTAURATION DU GR 7 A HERIC

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que lors d'une rencontre dans les Gorges d'Héric avec notre conseillère départementale Marie Pierre PONS et un technicien du CDRP 34 , nous avons évoqué la nécessité de restaurer une partie du GR 7 qui a subi des dégradations importantes.

Il indique que lors d'un précédent Conseil nous avons évoqué ce projet de restauration auquel nous souhaitons y associer , le département, le CDRP 34 et la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du haut Languedoc. Le montant des travaux initialement prévus s'élèvent à 6 000€ TTC.

Il précise que de nouveaux contacts ont été établis avec ces partenaires, en espérant que ce projet qui dure depuis près deux ans ,aboutisse.

Il indique que le projet devrait être porté par la CC MLMHL, (dossier à suivre)

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information

Résultat du vote:

Pour :

Contre :

6 - INFORMATIONS SUR LA CREATION DE COMMUNES NOUVELLES

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil le courrier que vient de lui adresser le sous-préfet et qui concerne une réunion d'information relative à la loi des finances 2018, qui prévoit des incitations nouvelles pour les communes nouvelles.

Il indique que Monsieur le sous-préfet était assisté à cette réunion d'information par le Président de l'AMF de l'Hérault.

Il précise qu'après l'expérience de notre fusion avec la communauté de communes et le syndicat intercommunal Mare et Libron, la quasi-totalité de nos compétences ont été transférées et nous n'avons de ces faits, aucune raison de nous engager dans ce type de proposition.

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information et approuve les propos du Maire

Résultat du vote:

Pour : 8

Contre :

7 - CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL NON CONSTRUCTIBLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la signature de l'acte de vente entre la commune et M. Thierry Duret , d'un terrain communal cadastré situé en contre bas de l'ancienne décharge au lieu-dit Couyrou, sis en limite de la commune avec Castanet le haut.

Il indique que le montant de la vente de cette parcelle non constructible, est de **4 400€**.

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information

8 - COMPEYRE - TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHEMIN DES CAMBOUS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'entreprise Colas va réaliser des travaux de revêtement en enrobé fin ,sur la partie actuellement goudronnée du chemin communal les Cambous à Compeyre, qui, en certains endroits, est particulièrement dégradée et qui a obtenu une aide

financière totale à hauteur de 80% ,du CD 34, des services de l'État, et de la communauté de communes MLMHL.

Il précise que les travaux de remise en forme du chemin des Cambous , interviendront fin juin début juillet 2018.

il indique qu' à cette occasion, il a proposé aux riverains qui ont un chemin d'accès à cette voie, et qui le souhaitent , de profiter de la venue de cette entreprise pour faire réaliser un revêtement de leur accès, à charge pour eux d'en assurer le financement. Un devis des travaux leur sera proposé par l'entreprise.

Résultat du vote: Le Conseil prend acte de l'information et approuve la proposition .

Pour : 8

Contre :

9- CHEMIN DE MOUNIS - POSE ENTREE DU PONT D'UN PANNEAU D'INTERDICTION DE STATIONNER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la requête d'un administré de la commune, riverain du chemin de » Mounis » qui rencontre des difficultés pour accéder a sa propriété du fait d'un stationnement de véhicules de randonneurs qui s'absentent pour la journée empêchant ainsi, le propriétaire d'accéder à son bien .

il propose aux membres du conseil de bien vouloir l'autoriser à mettre en place cette signalisation qui fera l'objet d'un arrêté municipal et d'engager la dépense nécessaire à son acquisition.

Pour information : Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire.

Résultat du vote:

Pour : 8

Contre :

10- COMPEYRE - PROJET DE RESTAURATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil ,de l'état du mur de soutènement du chemin des Cambous à Compeyre qui s'est éboulé sur une dizaine de mètres dans la propriété de Laurent Perette.

Il indique qu'il y a eu lieu d'intervenir préalablement et rapidement, compte tenu que le chemin va faire l'objet d'un revêtement en enrobé que va réaliser l'entreprise Colas.

il précise qu'un devis de travaux vient de lui être proposé, dont le montant s'élève à 6 300 € HT et demande l'autorisation d'engager la dépense nécessaire à la réalisation des travaux qui seront réalisés et financés dans le cadre des « Hors programme du Conseil Départemental ».

Pour information : Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire.

Résultat du vote:

Pour : 8

Contre :

11 - CHEMIN DE LENCAS - REQUETE DE RESIDENTS COURS LE HAUT

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil de la requête formulée par les riverains du chemin de Lencas à Cours le Haut qui se plaignent de nuisances occasionnées par des personnes pour la plupart , étrangères à la commune qui se rendent au lieu de baignade dit « les baignoires ». et qui empruntent cette voie , interdite à la circulation, ce qui gêne particulièrement les riverains.

Il précise que les intéressés se plaignent également de l'état du chemin et de ses abords qui nécessitent d'être restaurés et proposent l'installation de nombreux panneaux de signalisation pour régler la circulation sur le chemin.

Il propose aux membres du Conseil d'examiner ce courrier avec attention et de décider ce qui peut être fait pour assurer la tranquillité de ces riverains ;

Résultat du vote: Le Conseil donne toute latitude au Maire pour mettre une signalisation adaptée.

Pour : 8

Contre :

12 - TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES GITES COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que viennent d'être effectués des travaux de nettoyage et d'entretien des hébergements communaux et de leurs abords ainsi que la complémentation et le remplacement d'ustensiles divers usagés ou manquants. Nous avons équipé le gîte MC d'un lave-vaisselle et également installé un parasol couvrant une partie de la terrasse du « gîte René Magnaldi ».

Il indique que nous devons veiller à faire en sorte que ces hébergements qui génèrent des ressources non négligeables pour la commune ,soient exempts de tout reproche.

Il indique que la table du four à pain sera prochainement équipée d'un bloc de gneiss pour compléter les blocs déjà existants.

pour information : Le Conseil émet un avis favorable à l'installation des divers équipements nécessaires à la bonne gestion des gites communaux.

Pour : 8

13 - GORGES D'HERIC - TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CHEMIN INTERCOMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du signalement d'éboulements encombrant une partie du chemin des gorges d'Héric, qui gênent la circulation.

Il rappelle que l'entretien et le débroussaillage des berges du chemin d'Héric est de la compétence de la communauté de communes MLMHL qui est seule compétente pour signer les devis et autoriser la réalisation des travaux.

Il précise que la commune a été autorisée à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

Résultat du vote: Il semble que les travaux effectués donne entière satisfaction aux riverains et aux résidents du hameau d'Héric.

14 - DOUCH - DEVOILEMENT DE LA PLAQUE DU GITE RENE MAGNALDI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le dévoilement de la plaque du gîte d'étape communal érigée à la mémoire de René Magnaldi ,qui a tant contribué au développement économique et touristique de la commune et plus particulièrement de Douch, **aura lieu le 3 AOUT 2018** en présence de la famille, d'élus et d' amis.

Un apéritif clôturera cette cérémonie.

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information.

15 - CC MLMHL – ADHESION D'UNE COMMUNE NOUVELLE AU SEIN DE LA CC MLMHL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la demande d'adhésion de la commune Tarnaise « **Saint- Salvi de Carcavès** » qui souhaite intégrer notre communauté de communes.

Il indique que les membres du Conseil Communautaire ont accepté l'adhésion de la commune de **Saint Salvi de Carcavès** à la communauté de communes en date du 6 juin 2018.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir accepter l'adhésion de la commune de Saint Salvi de Carcavès à la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc **au 1^{er} Janvier 2019.**

Résultat du vote: le conseil prend acte de l'information et émet un avis favorable à l'adhésion de La commune tarnaise de St Salvi de Carcavès au sein de la CC MLMHL.

Pour : 8

16 - GITE 3 EPIS RENE MAGNALDI – RENOUVELLEMENT DU LABEL TOURISME HANDICAP

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre du renouvellement du label tourisme handicap, il y a lieu pour conserver ce label d'entreprendre des travaux de mise aux normes pour les mal voyants uniquement (prolongement des rampes d'accès aux chambres, marquage aux niveaux des interrupteurs, alarme flash, etc.).

Il indique que ces travaux représentent un coût, d'environ 3 000€ et qu'il est nécessaire de solliciter une aide financière pour nous permettre de les réaliser . Un courrier en ce sens vient d'être adressé à Tourisme Handicap.

Pour information: Le Conseil émettra un avis lorsque la réponse à la demande du Maire sera connue.

Résultat du vote:

Pour: 8

17- CONSEIL DEPARTEMENTAL - CREATION DE L' AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que suite à notre décision manifestée lors du dernier conseil au cours duquel nous avons décidé d'adhérer à cette structure dénommée **Hérault ingénierie**, qui a pour objectif , d'apporter aux collectivités qui la composent toute assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer sur le projet de statut et de règlement intérieur et de désigner un représentant de la commune pour siéger à l'assemblée générale de Hérault Ingénierie.

Pour information : Le Conseil unanime émet un avis favorable au projet de statut proposé et désigne le Maire pour siéger à l'assemblée générale d'Hérault Ingénierie.

Résultat du vote:

Pour : 8

Contre :

18 - REFUGE DE LAFAGE – MISE EN PLACE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la rencontre qu'il a eue avec les propriétaires du gîte de la Fage (M.& Mme Droux) qui enregistrent des actes d'incivilités récurrents dans le proche environnement de leur hébergement (Feux de camps, camping sauvage , dépôts d'ordures).

Il ressort de cet entretien, que nous devons, de concert , prendre toutes les mesures qui tendent à endiguer ces actes d'incivilité.

Il propose donc que soit mis en place à l'entrée du chemin un panneau d'interdiction de camper et de faire du feu.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à engager la dépense nécessaire à la mise en place de ces panneaux d'interdiction.

Pour information : Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire et l'autorise à engager la dépense nécessaire à l'acquisition de ces panneaux.

Résultat du vote:

Pour : 8

19 - CD 34 - DEMANDE HORS PROGRAMME - LIEE A DES DOSSIERS VOIRIE ET PATRIMOINE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre des « Hors programme » qu'attribue annuellement le conseil départemental aux communes qui ont des dossiers liés à la voirie et au patrimoine, il y a lieu de solliciter le CD 34 pour nous aider à financer nos dossiers.

il indique que notre commune peut prétendre à bénéficier d'une aide financière à hauteur de **14 500 € ht** et de ce fait , des dossiers liés à la voirie et la restauration du patrimoine seront présentés .

il **demande** aux membres du conseil de bien vouloir l'autoriser à présenter ce dossier et à signer tout acte afférent.

Pour information :Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire.

Résultat du vote:

Pour : 8

20 - CC MLMHL - PROJET D'INSTITUER LA TEOM SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que lors de la dernière commission des déchets de la communauté de communes, a été évoqué le projet de remplacer la redevance des ordures ménagères qui ne concerne que les communes de l'ancienne communauté, par la TEOM (Taxe enlèvement des ordures ménagères).

Il **ressort** de ce débat, que la majorité des habitants de notre commune qui seraient soumis à cette taxe, verraient une baisse sensible de cet impôt qui se calcule sur la valeur locative de vos propriétés, divisée par deux et multiplié par le taux de base qui se situe aux environs de 12%.

Il **propose** aux membres du Conseil de bien vouloir prendre connaissance de cette décision ;

Pour information le Conseil prend acte de la décision du Conseil Communautaire de mettre en place, à compter de 2019, la TEOM.

21 - MUTUELLE ASSURANCE AXA. – PROPOSITION DE COUVERTURE SANTE POUR LES HABITANTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la visite d'un responsable d'AXA qui propose une complémentaire santé aux habitants de la commune à des conditions tarifaires promotionnelles.

Il **indique** que les habitants devront être indiqués par la commune à AXA France, qui commercialisera lesdits contrats d'assurance.

Il **demande** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette proposition.

Pour information : Le Conseil estime que la commune n'a pas vocation d'intervenir dans ce type de proposition et ne souhaite pas cautionner ce type d'intervention.

Résultat du vote:

Contre : 6

Abstention : 2

22 - PNRHL – PROPOSITION D'ACHAT GROUPE DE FIOUL, PELLETS, VEHICULES ELECTRIQUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la proposition du PNRHL qui organise un achat groupé au profit de tous les habitants du PNRHL.

Il **précise** que tous les habitants ont été informés par courrier de ces propositions.

Il **indique** par ailleurs que les services proposés intègrent bien sûr une démarche de qualité de service et de consommation durable : **fourniture d'une électricité verte, véhicules électriques, distribution de bois de chauffage** par des acteurs locaux, etc. Les achats groupés sont ouverts à tous : habitants et petits professionnels.

En ce qui concerne la commune, nous avons répondu à ces propositions afin de savoir si elles sont avantageuses pour la commune qui consomme **6 000 l de fioul et 5 tonnes de pellets.**

Pour information : Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du PNRHL.

Résultat du vote:

Pour : 8

23 – REBOISEMENT FORET COMMUNALE DOUCH

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de m'adresser l'ingénieur en charge de la maîtrise d'œuvre pour la sté ABIS, qui nous fait part de l'estimation de coût pour le reboisement de la partie d'épicéas rasés de la parcelle 31 sur la section E de Rosis.

Il indique que cet ingénieur coordonne le chantier de reboisement de la parcelle de l'association ABZD, rasée au même moment par l'entreprise Sud-Abies. Et précise que nous avons tout intérêt à rassembler les deux chantiers pour réduire les couts fixes. Ce travail de nettoyage réduira aussi les risques d'incendie.

Parcelle de 1,5 ha à reboiser :

- Préparation par mise en andains à la pelle mécanique (automne 2018). Plantation 1100 arbres/ha en cèdre de l'Atlas avec une bande d'aulnes glutineux en bord de cours d'eau (hiver 2018-19). Je plante régulièrement ces deux espèces qui réussissent bien dans la région. - Bambous de marquage et répulsif gibier (indispensables ici vu la pression de chevreuils et mouflons) .Maitrise d'œuvre 8% (consignes pour le devis, suivi et réception de chantier).

TOTAL POUR 1,5 ha = 4 900 euros HT = 5880 TTC en supposant une TVA de 20% sur toutes les opérations (cas particulier des communes).Le devis formel du chantier sera établi par l'entreprise de travaux spécialisée.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer et d'autoriser le maire a engager la dépense nécessaire à ce reboisement.

Pour information : Le Conseil estime qu'il y a lieu de répondre favorablement au projet de reboisement de la parcelle concernée.

Résultat du vote:

Pour : 8

24 – REGLEMENT EUROPEEN GENERAL SUR PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu' à compter du 25 mai 2018 toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le règlement général européen de la protection des données (RGPD).

Il indique en conséquence qu'il convient de désigner un délégué à la protection des données également dénommée DPO (Data protection officier) qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD .

Il propose donc de désigner un délégué et d'autoriser le Maire à signer tout acte afférents.

Il indique cependant, que la communauté de communes MLMHL envisage de mettre toute la communauté en conformité en lien avec le département du Tarn (à suivre)

Pour information : Le Conseil désigne Sébastien Allies en qualité de délégué à la protection des données et autorise le Maire à signer tout acte afférent.

Résultat du vote:

Pour : 8

DIVERS

- ❖ *Le parking de Douch après les travaux réalisés par la conseil départemental nécessite d'être remis en forme avec du tout-venant qui devrait être compacté pour retrouver une parfaite uniformité. Contact sera pris avec l'entreprise Ferrini qui a réalisé les travaux.*
- ❖ *Les travaux sur la chemin de la palisse sont en cours, le bassin et quasiment terminé et les travaux d'élargissement et de revêtement béton sur les parties reprises sont terminés. Le revêtement bi couche sur l'autre partie de la voie interviendra en suivant jusqu'à la place de Compeyre.*
- ❖ *Les travaux de construction d'un nouveau local technique pour alimenter en eau potable les habitants de Cours le Haut vont débuter courant juillet .Les nouveaux surpresseurs seront installés en suivant.*



Jacques MENDES

Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 *mobile: 06-48-28-47-19*

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

